

ministère
éducation
nationale



FRANÇAIS

Lycée professionnel

Ressources

Baccalauréat professionnel

- Étudier la langue -

Mai 2009

I. Le lexique

Enseigner le lexique est une nécessité qui se fonde sur une réalité : nombre d'élèves en lycée professionnel disposent d'un vocabulaire limité, ce qui souvent constitue un obstacle à la lecture cursive d'un texte ou explique la faiblesse de leurs productions. Développer le vocabulaire des élèves est donc un objectif prioritaire à se fixer pour qu'ils accèdent aux textes sans entrave et qu'ils puissent s'exprimer avec plus d'aisance.

1. Quel lexique ?

Pour atteindre ces objectifs, le professeur fait acquérir aux élèves les connaissances lexicales définies pour chaque objet d'étude. Elles sont réparties en deux catégories :

- un lexique qu'on peut qualifier d' « usuel » et dont l'étude doit permettre à l'élève de comprendre ce qui est travaillé dans l'objet d'étude. Dans « Des goûts et des couleurs, discutons-en », explorer le sens des termes « beau » et de « laid » conduit naturellement à définir le jugement esthétique.
- un lexique « thématique », dont l'étude doit permettre à l'élève de réaliser les activités proposées par le professeur, en lien avec les capacités et les attitudes de chaque objet d'étude. « Rédiger une argumentation sur un sujet de société impliquant les sciences et les techniques » suppose l'emploi de termes propres et spécifiques aux domaines des sciences et des techniques évoqués.

Le lexique « usuel »

Connaître le sens précis de mots dont l'emploi est très fréquent est essentiel pour éviter tout malentendu dans la classe. Car ces mots les plus usuels sont aussi les plus polysémiques et ceux qui représentent un obstacle pour les élèves quand, à l'écrit ou à l'oral, ils en ont une compréhension incertaine ou éloignée de ce qui est étudié en classe.

Connaître le sens précis de ces mots usuels et polysémiques facilite également l'entrée dans des notions complexes. Dans « Parcours de personnages », apprendre à connaître le sens précis des mots «vrai/faux/réel » doit progressivement conduire l'élève à distinguer « vrai » de « réel » (ce que pense ou dit quelqu'un est vrai quand cela correspond à la réalité), puis « réel » de « fictif » (distinguer la personne réelle du personnage inventé), enfin « réel » de « réaliste » pour construire les notions de « réalisme » et d' « illusion réaliste » sur le critère de la vraisemblance et non sur celui de la vérité (le personnage réaliste emprunte des détails à la réalité mais ne lui correspond pas, il n'est pas vrai mais vraisemblable).

Enfin, connaître le sens précis d'un mot usuel et polysémique rend aisé le passage d'un objet d'étude à un autre. Dans « La construction de l'information », le professeur pourra exploiter avec intérêt la connaissance des mots « vrai/faux/ réel » pour interroger les élèves (« Les médias disent-ils la vérité ? ») et les amener à en approfondir l'étude en y ajoutant des termes apparentés : l'information est-elle exacte, fidèle, vérifiée ? L'élève établira ainsi des relations de sens entre ces mots et constituera un réseau étendu de para-synonymes.

Le lexique thématique

En lien avec un objet d'étude, l'enseignement d'un lexique thématique vise à développer le vocabulaire des élèves pour qu'ils trouvent les mots qui correspondent à ce qu'ils veulent dire et pour qu'ils puissent s'exprimer de façon juste, précise et nuancée en fonction du sujet posé et du texte attendu.

En Première, dans l'objet d'étude « Les philosophes des Lumières et leur combat contre l'injustice », le professeur aborde « le lexique de la morale et du droit » et amène les élèves à employer dans leurs productions écrites ou orales des séries de mots, comme « principe, conscience, injuste, arbitraire, autoritaire, code, loi, plaider... ».

Dans le même objectif, en Terminale, étudier « le lexique du jugement » conduit les élèves à distinguer et à utiliser des verbes comme « accepter, apprécier, réfuter, concéder, rejeter... », étudier « le lexique du discours » les amène à employer des noms comme « conversation, déclaration, allocution, conférence, cours, commentaire... ».

2. Quelles démarches et quelles activités ?

Cet enseignement systématique du lexique doit répondre à un objectif de formation et être lié aux activités de lecture, d'écriture et d'oral. Il se fonde sur un entraînement régulier qui les prépare ou les accompagne. Il s'appuie sur des exercices qui favorisent son appropriation et mettent, chaque fois, en relation l'étude du lexique et celle de la syntaxe et du discours.

Pour développer la compréhension active des mots, le professeur propose ainsi aux élèves divers exercices de classement, à partir de listes, pour qu'ils distinguent les intrus, qu'ils associent les mots par famille, par sens, ou par catégorie grammaticale. Il peut également leur demander de les employer dans des phrases qui en précisent le sens. Ces exercices doivent leur faire prendre conscience que le sens du mot change selon le contexte dans lequel il est employé et selon la construction de la phrase dont il dépend. Dans ces trois expressions, « Jouer un personnage, jouer au volley-ball, se jouer de quelqu'un » le sens du verbe « jouer » change selon qu'il est transitif, intransitif ou pronominal. Ces exercices, et entre autres ceux qui les entraînent à nominaliser pour condenser et résumer, permettent aux élèves de mettre en relation de façon concrète le lexique et la syntaxe et de les faire réfléchir plus globalement sur le fonctionnement de la langue.

Dans cette même perspective, le professeur fait observer aux élèves les liens existant entre le lexique et le discours. La lecture d'un article de presse peut être l'occasion de repérer l'emploi de termes historiques tombés dans l'usage courant et dont on a oublié l'événement qui est à l'origine (c'est l'Amérique !...), ou encore l'emploi de mots de reprise qui autorisent un glissement du genre que la grammaire ne permet pas : dans la presse sportive, on trouve souvent de telles expressions en apposition « le coureur X, la flèche du Tour de France... ».

Rechercher l'origine d'un mot et étudier son évolution, c'est également montrer aux élèves que les mots et la langue s'inscrivent dans une histoire et sont liés à des conventions et des usages qu'il est utile de connaître pour comprendre le sens du texte ou percevoir l'effet produit par l'emploi d'une expression plutôt qu'une autre. Les stéréotypes langagiers constituent un matériau intéressant pour étudier comment une métaphore ou une citation littéraire se figent et deviennent banales au point de ne plus les reconnaître (« les bras du fauteuil », « le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas » citation extraite des *Pensées* de Pascal).

Au cours de ces activités d'observation et de manipulation, le recours aux dictionnaires de langue, analogiques et historiques est nécessaire et familiarise les élèves avec un outil indispensable à l'apprentissage d'un mot ou à la vérification du sens entrevu. Cependant, dans l'étude des textes ou des œuvres intégrales, si l'élève n'est pas gêné par un mot quand il lit, il est préférable d'éviter d'y recourir car la consultation du dictionnaire ralentit la compréhension passive du texte. Le professeur s'assure et vérifie alors que le sens global du texte est perçu en proposant à l'élève une activité adaptée, comme le résumé du passage à l'écrit ou à l'oral.

À côté de moments et d'activités spécifiques consacrés à l'apprentissage du lexique, le professeur rappelle, mobilise et fait réutiliser dans les productions orales comme dans les productions écrites des élèves le lexique étudié dans l'année et au cours des années précédentes. Il attire également, et constamment, l'attention des élèves sur la précision du vocabulaire qu'ils emploient, en particulier lors des échanges spontanés pendant le cours, au moment d'une lecture (cursive ou analytique), d'un exposé, lors de l'écriture ou de la réécriture d'un texte.

3. Quelle progression ?

Le tableau ci-dessous met en évidence une progression sur les trois années du cycle. D'un objet d'étude à l'autre, l'élève consolide, acquiert et développe progressivement :

- un lexique figuratif pour désigner la réalité concrète qui l'entoure, par exemple le lexique des médias, celui des sensations,...
- un lexique affectif, souvent supposé connu, comme celui des qualités, des sentiments,...
- un lexique abstrait autour du lexique des arts et de la pensée, du lexique du jugement et des discours,...Ce lexique des idées constitue une étape essentielle dans l'apprentissage de la réflexion et du raisonnement.

Lexique	Seconde	Première	Terminale
Usuel	Objectivité/subjectivité Beau/laid, Utile/inutile, Plaisant/ennuyeux Vrai/faux/réel	Imagination /imaginaire, Peur/étrange Juste/injuste Tolérable/intolérable Progrès/science/conscience	Individuel/collectif/ singulier Nature/culture/société Norme/écart
Thématique	Lexique de l'information et des médias Lexique de la perception et de la sensibilité, de la plaisanterie et de l'humour, de l'adhésion et du refus Lexique du portrait physique et moral et de l'action	Lexique des émotions Lexique de la morale, du droit, de l'engagement Lexique de la connaissance, de la science, de la technique, du raisonnement	Lexique du comportement, du jugement et des valeurs Lexique des arts et de la pensée Lexique des émotions, de la parole et des discours

II. La grammaire

Consolider les acquis du collège et remédier aux lacunes repérées, renforcer le lien entre la grammaire et les activités de lecture, d'écriture et d'oral sont les objectifs majeurs poursuivis par l'enseignement de la grammaire dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

Le tableau ci-dessous met en évidence une répartition des notions qui correspond à des objectifs pédagogiques pratiques. Cette distinction ne doit pas laisser entendre qu'il s'agit de trois grammaires différentes mais montrer au professeur les trois axes prioritaires de son intervention : la maîtrise de la syntaxe, celle de la cohérence du texte et du discours.

1. Quelles notions grammaticales ?

La construction de la phrase

Dans la continuité avec le collège, le travail sur la correction orthographique doit être poursuivi et renforcé. Mais, pour aller au-delà, le professeur s'attache particulièrement à des notions grammaticales plus complexes et qui portent sur des ensembles, par exemple les déterminants, les procédés de la caractérisation ou la phrase complexe...

La structure de la phrase complexe fait l'objet d'une étude continue et graduée en relation avec celle des connecteurs (enchaînements) à l'intérieur des phrases et des textes. En seconde, on aborde ainsi la proposition relative et l'antécédent « qui » dans le cadre de l'étude des expansions du nom. En première, on introduit les antécédents « auquel, duquel... » afin d'apprendre aux élèves à construire les propositions relatives reliées aux verbes intransitifs. De même, l'expression du temps, de la cause, de la conséquence, de l'opposition et de la concession, de la comparaison... sont étudiées progressivement en lien étroit avec le texte à produire pour travailler les relations logiques et les enchaînements qui en assurent la cohérence, à l'intérieur de la phrase mais aussi d'une phrase à l'autre.

La formation du texte

Il s'agit d'aider les élèves à percevoir, aussi bien en lecture qu'en écriture et à l'oral, que la cohérence du texte repose sur des régularités qui facilitent le passage d'une phrase à l'autre, d'un paragraphe à l'autre. Ces régularités sont principalement assurées par les mots de reprise.

Les termes de reprise, ou anaphores, ont pour fonction de rappeler l'information qui précède et d'annoncer celle qui suit dans la phrase ou dans le texte (« Ceci dit, passons maintenant à ... »). Ce sont des déterminants, des pronoms personnels, des adjectifs et pronoms démonstratifs et possessifs, des synonymes ou des mots englobants (les hyperonymes) qui ont un rôle important dans la progression du texte.

En lien avec les connecteurs (temporels, spatiaux et logiques), les mots de reprise règlent la progression du raisonnement et constituent de fait un axe de travail majeur pour préparer les élèves à l'argumentation, dès l'année de première. Le professeur les conduit à remarquer par exemple comment la juxtaposition de propositions ou de phrases crée un effet d'accumulation signifiant ou, à l'inverse, comment l'enchaînement de propositions logiques explicites met en valeur la démonstration choisie.

Ainsi, les élèves peuvent saisir des stratégies argumentatives, la gradation (de plus, en outre, et encore...), l'analogie (de même, comme, ainsi que...), l'opposition (mais, en revanche...) et la concession (certes, bien que...), ou encore la cause (car, puisque, en raison de ...) et la conséquence (de sorte que, c'est pourquoi...). Ces éléments qui organisent les textes doivent être mis en relation avec l'énonciation.

L'insertion dans la situation d'énonciation

Rappelons d'emblée qu'il ne s'agit pas d'enseigner des notions abstraites mais d'apporter aux élèves les connaissances nécessaires à la compréhension des discours qui les entourent. On s'appuie pour cela sur une définition large du discours, entendu comme « une mise en pratique du langage par une personne dans une situation donnée, déterminée par des codes (ou usages) et en fonction d'une intention ». Il convient donc de faire observer aux élèves ces différents éléments pour qu'ils interprètent les textes et produisent des écrits cohérents.

Dans la phrase, par exemple en seconde, on leur rappelle et on leur fait distinguer dans l'énonciation à la première personne le « je » de l'auteur de celui du narrateur. En première, on les interroge sur « on », pronom qui renvoie à l'énonciation (« on vient tout de suite), ou généralise (dans le cas des proverbes par exemple...).

C'est également les exercer à repérer dans un texte le passage du récit au commentaire (chez Balzac ou Maupassant par exemple), l'alternance de différents points de vue ou la présence marquée de l'énonciateur dans ce qu'il dit. Dans la littérature de l'engagement, l'étude d'un registre polémique ou l'emploi d'une métaphore y concourt. Au contraire, le discours scientifique est caractérisé par l'effacement de l'énonciateur dans son discours. C'est enfin, faire entrer les élèves dans une lecture fine du texte pour qu'ils remarquent derrière l'ironie ou la citation, derrière l'emploi de tel langage (« branché ») ou de tel sous-entendu, l'énonciateur qui reprend le discours d'un autre.

Une des notions centrales du programme de grammaire est la modalisation, abordée progressivement de la seconde à la terminale. On peut définir la modalisation comme la manière dont celui qui parle assume ce qu'il dit : il en est sûr et affirme (« elle *arrive* demain»), il n'en est pas certain et le dit (« *il paraît* qu'elle arrive demain»), il en doute et l'exprime (« elle arrive *sans doute* demain » ; « elle *arriverait* demain »).

Les moyens linguistiques sont nombreux pour rendre compte de l'adhésion de celui qui parle à ce qu'il dit. Ce sont :

- les verbes comme « vouloir, devoir, croire, savoir, pouvoir... »
- les adjectifs qualificatifs : « probable, improbable, certain, incertain... »
- les adverbes ou expressions adverbiales: « sans doute, probablement, bien entendu... »
- le mode verbal : l'indicatif, mode de l'affirmation, le conditionnel, du doute

Le professeur les fait observer dans les textes étudiés et réinvestir dans les activités d'écriture et d'oral proposées aux élèves. Ainsi, en seconde, il est possible d'approcher la distinction entre le personnage romantique et le personnage réaliste à travers leur discours, et de reconnaître, autrement que d'un point de vue psychologique, le premier aux questions qui le tourmentent de l'intérieur et le second, aux déterminations qui en font un héros exemplaire (il doit, il croit, il veut...).

Pour préparer l'étude de la modalisation de la vérité et du jugement et faciliter l'apprentissage de l'argumentation, le professeur s'attache dès l'année de seconde à enseigner un autre aspect de la modalisation : l'appréciation et l'évaluation. Ce sont tous les mots qui portent un jugement de valeur, les termes péjoratifs et mélioratifs, et dont l'étude méthodique entraîne progressivement les élèves à comprendre l'enjeu argumentatif de nombreux textes.

2. Quelle progression ?

Le tableau ci-dessous récapitule et met en perspective les trois axes prioritaires fixés à l'enseignement de la grammaire en Baccalauréat professionnel. Il montre de manière explicite que, si la plupart des notions grammaticales trouvent naturellement leur place dans un objet d'étude, elles concourent toutes à construire progressivement des compétences essentielles : la maîtrise des règles de construction de la phrase, et celle des régularités qui contribuent à la formation de textes organisés et cohérents.

	Seconde	Première	Terminale
Construction de la phrase	Les déterminants Les substituts lexicaux et grammaticaux	Les types de phrases La ponctuation	La phrase complexe
	Les procédés de désignation et de caractérisation : expansions du groupe nominal	Les propositions relatives	
	La phrase active, passive, impersonnelle	Les formes de l'interrogation directe, l'interrogation indirecte	
Formation du texte	Les mots de reprise et la cohérence textuelle	Les procédés de la généralisation, de la reformulation, de la condensation	
	Les connecteurs d'énumération		
	Les connecteurs spatiaux et temporels	Les connecteurs d'opposition, de cause et de conséquence	Les connecteurs d'opposition
	Les connecteurs qui introduisent l'analogie, la ressemblance		Les connecteurs et les procédés de la concession
Insertion dans la situation d'énonciation	L'énonciation, les valeurs des pronoms, des temps et des modes verbaux	Les valeurs du « on »	Les valeurs du « je »
	L'énonciation dans le récit : point de vue ; discours rapportés	Le point de vue	L'énonciation dans le texte théâtral ; discours rapporté et citation
		L'argumentation indirecte, l'ironie, l'antiphrase	L'implicite, les sous-entendus, le lieu commun
	La modalisation : termes péjoratifs et mélioratifs	La modalisation du doute, la modalisation de la vérité	La modalisation du jugement
		Les procédés de l'interpellation	Les procédés de la persuasion, de la concession
		Les procédés de la généralisation, de la reformulation, de la condensation	Les procédés de soulignement et d'effacement du discours
			Les procédés de l'éloquence
	La dénotation, la connotation	La comparaison, la métaphore La personnification	Le symbole, l'allégorie